



Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°189

La réunion de négociation de la CPPNI s'est tenue le 28 mai 2020. Ce qu'il faut retenir, c'est le point concernant les « actions paritaires en réponse à la crise ». Derrière ce point, le patronat a proposé :

1) La négociation d'un guide paritaire pour la reprise de l'activité. Le patronat avait déjà réalisé le sien à la demande du ministère. En fait il reprend simplement les préconisations ministérielles, elles-mêmes résultent d'un compromis avec ses experts en matière de santé. Notons que ces derniers ne font pas l'unanimité dans les professions de santé. Il en est de la qualité des masques et de la distanciation par exemple. Hormis la CFTC et FO, aucune autre organisation syndicale ne veut entrer dans cette négociation. Il n'y aura donc aucune négociation sur le sujet.

2) L'Accord Activité partielle de 2013. Le patronat a mis en négociation cet accord revu à la baisse au prétexte que le gouvernement doit revoir les indemnités de chômage partiel. Pour le patronat, le reste à charge pourrait être trop important. Il veut donc baisser les indemnités complémentaires. C'est un véritable scandale. C'est encore les salarié.e.s qui vont subir. La CFTC et FO sont prêtes à entrer dans cette négociation.

3) Le Contrat à Durée Indéterminé d'opérations. C'est un Contrat à Durée Indéterminé pour la réalisation d'une mission. Le salarié est embauché par une entreprise pour une mission. A la fin de la mission, il est remercié. C'est la mise en place d'une nouvelle précarité dans la branche. Ces embauches peuvent avoir pour conséquence de remplacer, après licenciement, nombre de salarié.e.s en Contrat à Durée Déterminée classique avec des rémunérations au rabais défiant toute concurrence.

C'est une façon, pour le patronat, de flexibiliser le salarié et par conséquent de remettre en cause de notre modèle social où la sécurité de l'emploi, déjà mis à mal, n'existe plus et où la progression dans le travail n'a plus sa raison d'être.

Il est curieux qu'une branche qui crie à la pénurie de salarié.e.s puisse avancer une telle disposition... à moins qu'il ne s'agisse en fait de crier au loup pour obtenir tout simplement de l'exécutif une plus grande attention. Nous le savons que trop bien, derrière leur dialogue social, se cache un néolibéralisme destructeur de vie.

La CGT, comme en 2003, se mobilise pour faire échec à cette négociation. Signez massivement la pétition...

4) Et comme cela ne suffisait pas en termes de dérégulation, le patronat a proposé une réflexion sur la baisse du taux de rémunération des heures supplémentaires et la hausse de son contingent ...

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « BI BE »